

Le KAP

Kot Autonome Provisoire

*Un projet particulier d'accompagnement
des jeunes à l'autonomie*



Rapport d'activité 2023 **« Par Delà Les Murs »**



Crédit photo : Maria Baoli – projet « toi (t) la nuit »



KAP Projet Educatif Particulier organisé par le CEMO asbl
86, rue de Parme, B-1060 Bruxelles
T. +32 (0)2 533 05 60, F. +32 (0)2 533 05 69
ceмо@ceмоasbl.be, www.ceмоasbl.be,
www.facebook.com/CEMOasbl

Le CEMO à travers son dispositif KAP¹, tente d'apporter des solutions adaptées à une problématique à la fois aigüe et émergente de l'itinérance chez les jeunes. Par son approche globale, mêlant différentes dimensions, il contribue à combler un manque criant en matière de dispositifs d'accompagnement et d'hébergement adaptés à ce public. Ces quelques pages seront l'occasion de réaliser un bilan des douze derniers mois de notre dispositif d'accompagnement à l'autonomie.

Nombres de jeunes intéressés, profils du public rencontré, envoyeurs, nombres d'entrées et sorties de nos logements, contenu et nombre de rendez-vous organisés avec les jeunes, solution à la sortie du dispositif...La première partie de ce rapport vous permettra de prendre connaissance des caractéristiques du public rencontré et de mieux appréhender le travail que nous réalisons au quotidien avec ce dernier.

Au KAP, nous abordons notre accompagnement à l'autonomie, au croisement de différentes dimensions. A cette première partie intitulée « *le travail individuel* », succédera donc une autre section intitulées « *le travail collectif et communautaire* ». Elle permettra au lecteur de se rendre compte de la dynamique de projet, qui est au cœur de notre action. Travail en réseau, plan de formation, mise en projet des jeunes, activités collectives sont quelques unes des thématiques que cette partie vous donnera à voir.

«*Par delà des murs* » sera le titre de ce rapport d'activité. Avoir un « chez soi », un endroit sécurisé, d'où on peut faire des aller-retour et expérimenter est une des clefs pour se construire et acquérir plus d'autonomie. Toutefois, le logement, au-delà d'être un lieu où l'on peut exister physiquement est également un espace mental et un espace de subjectivation. Qu'ils soient vieux mineurs ou jeunes adultes, les situations des jeunes rencontrés sont bien souvent complexes, et nécessitent un accompagnement spécifique et adapté. Contrastées, les histoires et attentes des jeunes sont souvent différentes. En ce sens, le suivi « *sur mesure* » que nous proposons durant cette première expérience dans un logement autonome a toute son importance. A côté de ces aspects plus individuels, le développement de la participation des jeunes à travers des activités collectives et communautaires, la création de réseau et de liens via l'informel, seront également autant de moyens de prendre du recul par rapport au chemin parcouru et d'avoir des accroches qui permettront d'avancer. Les écrits que contient ce rapport seront complétés par différents médias (photos, poésies, témoignages...) qui illustreront la manière dont les jeunes vivent cette expérience. La récolte de ces « fragments », qui en disent beaucoup sur la violence vécues, est également un moyen de sensibilisation aux réalités traversées par une partie de la jeunesse.

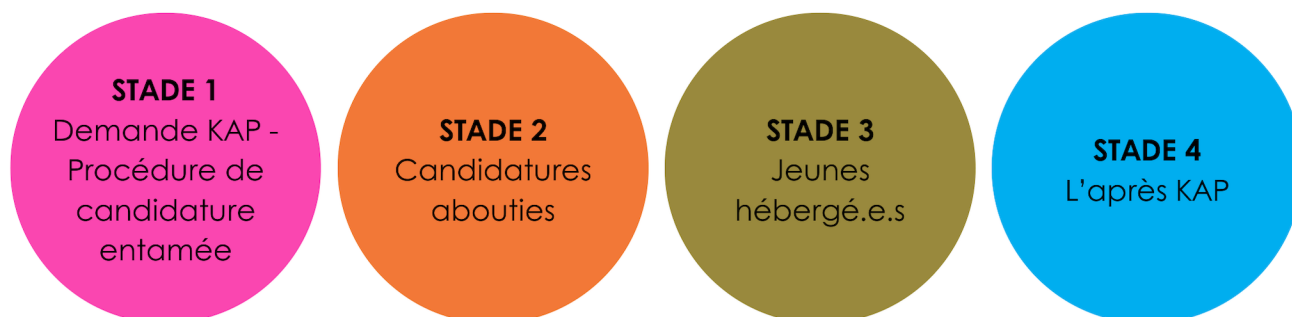
Bonne lecture,

L'équipe du KAP

¹ Le KAP (Kot Autonome Provisoire), créé par le CEMO, est un dispositif d'accompagnement à l'autonomie. A travers ce dernier, une vingtaine de logements de transit sont mis à dispositions des jeunes de 16 à 25 ans en situation de rupture et/ou d'errance. Un accompagnement spécifique est mis en place avec chacun des jeunes occupants les logements.

Partie Une - Le Travail Individuel

Afin de rendre cette section-là plus lisible possible, nous avons réalisé une ligne du temps basée sur les différentes étapes du parcours d'un·e jeune passé·e par le KAP.



Dans le but de rendre les chiffres KAP les plus clairs possibles, quatre étapes différentes, dans un ordre chronologique, ont été retenues :

La première étape retenue est **la demande KAP**. A cette étape, le·la jeune entame sa candidature KAP. Les différentes procédures KAP entamées sont reprises dans un tableau spécifique, outil dynamique nous permettant de suivre les différents stades de chacune des candidatures entamées.

La deuxième étape consiste à **la candidature KAP**. A ce moment-là, la candidature du·de la jeune est aboutie. Il·Elle remplit l'ensemble des conditions nécessaires à l'entrée et a mené une première réflexion sur les différents points qu'il·elle voudrait mettre au travail s'il·elle entre au KAP (santé, scolarité, travail avec la famille, loisirs, autonomie fonctionnelle, etc.).

Le comité d'accompagnement du projet² est ensuite informé des candidatures abouties afin de procéder à la sélection dès qu'une place se libère.

La troisième étape consiste à **l'entrée dans une de nos unités d'hébergement**. Les jeunes y sont accompagn·e·s sur un temps plus ou moins long, en fonction des évolutions de leurs projets. Nous utilisons différents outils et canevas qui nous donnent plusieurs informations pertinentes sur les jeunes hébergé·e·s et leurs parcours.

La quatrième étape se situe **après le passage au KAP**. Nous recherchons une solution de logement avec les jeunes qui quittent le logement. Nous continu-

² Le comité d'accompagnement KAP prend les décisions importantes concernant le projet en tant que tel, mais aussi concernant chaque jeune. Le comité se réunit pour l'analyse des candidatures. Il se rassemble également quatre fois par an pour évaluer le projet et planifier les grandes avancées. Il se réunit au minimum une fois par an pour faire l'évaluation de son fonctionnement et du projet.

ons d'accompagner une partie de nos jeunes, quelques temps après le passage par nos logements. Nous rencontrons à nouveau tou·te·s les jeunes six mois après leur passage au KAP afin qu'ils·elles nous fassent un retour sur l'impact que notre accompagnement a pu avoir sur leur trajectoire.

1.1. Première étape : demandes KAP – candidatures entamées en 2023

Le KAP vise un public assez large qui constitue l'ensemble des jeunes entre 16 et 25 ans, sans hébergement stable, et en rupture et/ou en crise avec le milieu de vie habituel. Ce tableau reprendra le nombre de candidatures KAP entamées en 2023. Cette partie donnera également des informations plus précises sur l'âge, l'origine géographique, la situation familiale et les envoyeurs des candidat·e·s.

Tableau 1 : Nombre et âges des demandes KAP en 2023

Type de public	Nombre de demandes	Pourcentage arrondi
Mineur·e âgé·e de 16 à 18 ans	41	28%
Parent·e mineur·e âgé·e de 16 à 18ans avec enfant·s ou mineure enceinte	1	1%
Parent·e âgé·e de 18 à 21 ans (accomplis) avec enfant·s	2	1%
Parent·e âgé·e de 22 à 25 ans avec enfant·s	1	1%
Jeune âgé·e de 18 à 21 ans (accompli)	86	58%
Jeune âgé·e de 22 à 25 ans	17	11%
TOTAL	148	100%

En 2023, **148 jeunes** se sont présenté·e·s au CEMO afin d'entamer une candidature dans le projet KAP . Ce chiffre, qui représente une augmentation **de plus de 25% par rapport à 2022**, est **le plus élevé depuis la création de notre dispositif**. Il vient confirmer la tendance à la hausse des demandes que nous notons depuis quelques années, et plus particulièrement depuis le début du « Covid ». Il nous permet de faire deux hypothèses. Premièrement, notre dispositif est **mieux connu** auprès des jeunes en ruptures/errances et les acteurs sociaux

qui les soutiennent. Deuxièmement, le phénomène **du sans-abrisme des jeunes à Bruxelles** est en plein développement. Nous notons que **nous continuons à toucher majoritairement des jeunes isolé.e.s entre 17 et 21 ans accomplis** (86 % des jeunes). Nous rencontrons de nombreuses situations difficiles autour du moment de transition vers l'âge adulte. En effet, pour une partie de la jeunesse, dont les plus défavorisés, en manque de liens et soutiens, cette transition est synonyme de rupture. Certains feront connaissance, durant cette période nodale, avec l'errance et parfois le monde de « la rue ». Depuis quelques années, nous constatons **une augmentation des demandes de mineur.e.s souhaitant intégrer notre dispositif** . Cette tendance se confirme en 2023 (prêt de **30 %** des demandes) . A noter que nous avons cette année touché un nombre **important de mineurs de 16 ans** ayant fait la demande pour entrer dans notre dispositif (10/148 - 7 %). La **part des 22-25 ans**, demandeur.euse.s d'entrer dans notre dispositif, quand à elle, **reste peu importante** (17/148 - 11 %). Ce public est probablement moins demandeur de notre dispositif En effet, nombre de jeune de cette tranche d'âge sont probablement moins intéressé par l'accompagnement spécifique à l'autonomie qui est proposé, au vu des expériences qu'ils ont déjà connus. Quelques demandes de jeunes filles enceintes ou vivant avec un.e enfant arrivent également jusqu'à nous. Nous continuons à recevoir une **proportion légèrement supérieure de filles que de garçons** (56 % de filles en 2023) . A noter que nous avons rencontrés quelques jeunes en difficultés sociale et en rupture familiale, manifestant **un mal être par rapport à leur identité de genre ou orientation sexuelle**, qui questionneront certaines des catégories et découpages classiquement utilisés. Cette question « d'identité » et de son influence sur les ruptures familiales et parcours d'errance de certains jeunes est souligné par certaines recherches et notamment au Canada ³. La majorité **des jeunes rencontré.e.s est issue de la région de Bruxelles-Capitale** (116/148 – 78 %). Ils.Elles viennent de toutes les communes, même si une part plus importante de ceux.celles-ci sont domicilié.e.s dans les communes **du croissant pauvre de la ville**. La part des jeunes, en errance à Bruxelles, venant d'autres régions du pays est importante (Flandres – 10 jeunes - 7%), Wallonie – 15 jeunes - 10 %). Les jeunes non-bruxellois.es domiciliés dans **la région flamande, ont pour la plupart vécu leur enfance à Bruxelles, avant que leur famille déménage vers la périphérie de la région**. Leur réseau se trouve à la capitale et ils y trouvent certaines ressources. Une autre part des jeunes, sont domiciliés en Wallonie et y vivent mais souhaitent pour différentes raisons s'installer à Bruxelles (errance dans la capitale, projet scolaire, fuite d'un environnement violent). Quelques jeunes

³ En 2020 au Canada, selon certaines recherches entre 30 à 40 % des jeunes vivant dans la rue s'identifiaient comme appartenant à la communauté LGBTQ+. Source «Un accès difficile aux refuges pour les jeunes itinérants de la communauté LGBTQ+», Radio-Canada (2020). Adresse URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1512506/ontario-refuges-maison-transition-jeunes-itinerants-lgbtq>

ont également pour résidence une IPPJ située sur le territoire wallon. A noter également la part importante de jeune qui ont été **radié de leur adresse officielle** et qui se retrouveront dans la catégorie des jeunes dont l'adresse est inconnue (8 jeunes – 5 %).

Constat : Jeunes devant quitter une institution à l'approche de la majorité, jeunes en maison d'accueil, jeunes en galère vivant à gauche et à droite dans les fauteuils d'ami ou de la famille, jeunes ayant été suivi par l'aide à la jeunesse ou pas, regroupement familial et parcours migratoire ...Les profils et parcours des jeunes sont très contrastés. Leur point commun est d'avoir tous vécu une forme de violence dans leur parcours. Dans ces parcours de rue et d'errance les jeunes filles sont d'autant plus sujette à la violence, voir à l'exploitation pour certaines d'entre elles. Cela pourrait expliquer cette différence entre des deux sexes dans le nombre de demandes reçues.

Tableau 2 : Envoyeur·euse·s des jeunes en 2023

Secteur	Nombre de jeunes	Pourcentage
Aide à la jeunesse mandatée (dont SAJ et SPJ + aj flamande)	31	21%
Aide à la jeunesse non mandatée (dont sos jeunes et abaka – centre de crise) et les MADO et solidarité	27	18%
CPAS	19	12%
Connaissance, bouche à oreille, ancien·ne·s jeunes du KAP	16	11%
Ecoles et PMS	14	9%
Sans-abrisme, maison d'accueil et centre d'accueil d'urgence et Macadam	11	7%
Santé mentale	6	4%

Psychiatrie et hôpitaux	7	5%
Autres (infor jeune , maison médiacale , service d'aide aux victimes , planning familiaux , migration, emploi et formation...)	13	9%
Inconnu	4	3%
Total	148	100%

Une analyse des différents services et secteurs qui envoient les candidat.e.s montera qu'une variété importante d'institutions continue de relayer des jeunes dans notre dispositif. Le KAP se profile à l'intersection entre les secteurs jeunesse et les secteurs pour adultes et a des liens avec nombre de services. Une **partie importante des jeunes (40% environs) sont envoyés par l'aide à la jeunesse (mandatée et non mandatée)**. En effet, beaucoup de mineurs ou jeunes majeurs, ne peuvent être pris en charge adéquatement par l'aide à la jeunesse, soit par manque de place, soit parce que les projets existants ne leur conviennent pas. Aussi, une partie des jeunes, sortant d'un parcours d'aide à la jeunesse, ne se sentent pas prêt pour la vie seule et ne trouvent pas leur place dans les dispositifs pour adulte existants. Les AMO et des services telles que les MADO, depuis les récentes réformes du secteur accompagnent les jeunes jusqu'à 22 ans. De nombreux jeunes majeurs sont relayés vers nous via ces services. Cette année, nous constatons **une hausse des jeunes envoyés par des CPAS** (9 jeunes envoyés en 2022 vs 19 jeunes envoyés en 2023). Nos relations étroites avec certaines de ces institutions publiques n'y sont pas étrangère. De plus certains CPAS, avec qui nous collaborons ont récemment créé des dispositifs spécifiques dédiés aux jeunes en défaut d'abri⁴. Une analyse plus fine des relais réalisés par les CPAS, montre toutefois une grande disparité. En effet, certains grands CPAS Bruxellois, qui sont probablement en lien avec de nombreux jeunes en situation d'errance, ne nous relaye que très peu de jeune. Certaines équipes et institutions en crise, n'ont en effet que peu de temps à consacrer à l'accompagnement spécifique de ce public. Nous continuons également, et le fait n'est pas anodin, de constater qu'une partie importante de notre public arrivent à nous via le « bouche à oreille » et notamment via d'ancien·ne·s jeunes passé·e·s par le projet. Ne pouvant plus trouver d'aide dans leur entourage et chez leurs proches, en décrochage, souvent seul, ils-elles ne sont parfois accompagné·e·s par aucun service. Ils.Elles mettent clairement en avant la question du non-recours, auquel le KAP répond partiellement. Ils seront

accompagnés par notre service pour toute une série de demandes en parallèle à la candidature KAP (obtention d'un revenu, remise en ordre administrative, soutien à la scolarité...). Les secteurs du sans-abrisme, de la santé mentale, de la psychiatrie et de la scolarité restent également un envoyé important. Le secteur « migration » qui était par le passé un envoyé important ne relaye plus que très peu de jeunes vers notre dispositif.

1.2. Deuxième étape : candidatures KAP abouties en 2023

Tableau 5 – Candidatures abouties et traitées en 2021, 2022 et 2023.

	2021	2022	2023
Rapport nombre de candidatures abouties/demandes totales	38/111	42/117	54/148
Pourcentage	34%	36%	36%

Environ un tiers des jeunes qui franchissent la porte de notre service ont pu aller jusqu'au stade de la candidature KAP. Ce taux, stable depuis plusieurs années, est dû à un investissement important de l'équipe d'intervenant lors de la « procédure d'entrée KAP ». En 2023, ce travail est d'autant plus important, au vu du nombre de demande croissant que nous avons reçu. Un peu moins de 2/3 des jeunes n'arrivent pas au bout de leur candidature KAP.

Les causes en sont diverses. La difficulté d'obtenir un revenu, l'instabilité liée aux conditions de vie de ces jeunes, ainsi que les différentes étapes liées à notre procédure d'admission en sont des éléments explicatifs. Il faut toutefois souligner qu'une partie importante des jeunes dont la candidature n'aboutit pas, sont bien souvent accompagné, et parfois de manière très active, par notre service autour de différentes thématiques. Les jeunes trouvent au CEMO une expertise, quant à la manière concrète de pouvoir couvrir certains besoins primaires (revenu, logement...), ce qui est souvent une des problématiques centrale et concrète auquel ils font face.

⁴Nous pensons notamment au projet HIT 18-25 mis en place par le CPAS de 1000 Bruxelles et le projet EKLA du CPAS de Molenbeek.

1.3. Troisième étape : jeunes entré·e·s et accompagnés dans une de nos unités d'hébergement en 2023

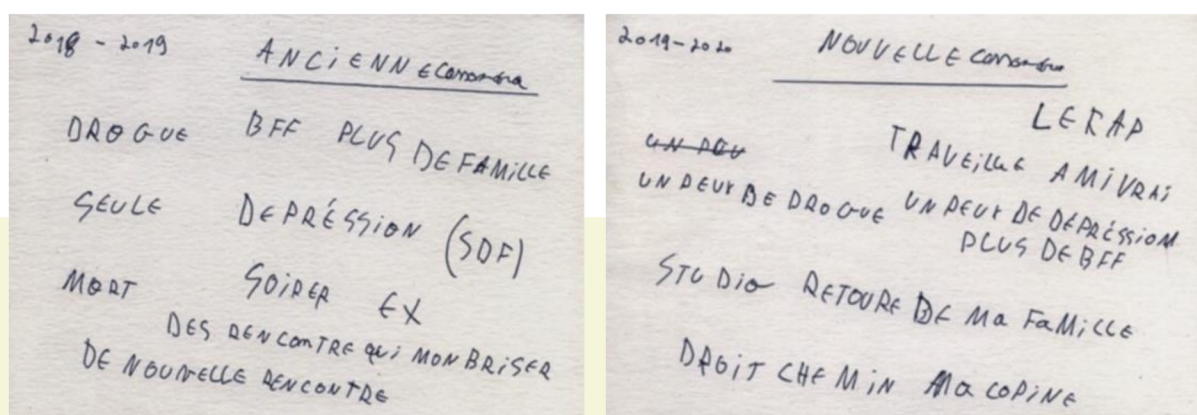
Tableau 6 : catégories des jeunes hébergé·e·s dans le projet en 2023 (au 12/12/23)

Type de public	Nombre de jeunes hébergé·e·s	Pourcentage arrondi
Mineur·e âgé·e de 16 à 18 ans	8	24%
Parent·e mineur·e âgé·e de 16 à 18 ans avec enfant·s ou mineure enceinte	0	0%
Parent·e âgé·e de 18 à 21 ans avec enfant·s	2	6%
Parent·e âgé·e de 22 à 25 ans avec enfant·s	0	0%
Jeune âgé·e de 18 à 21 ans (accomplis)	23	70%
Jeune âgé·e de 22 à 25 ans	0	0%
Enfants hébergés	4	-
Total	37	100%

Au total, **trente-sept jeunes (dont quatre enfants)** ont été hébergé·e·s en 2023 au sein du projet . Nous avons connu **16 nouvelles entrées**, le reste des jeunes étant déjà présents « au KAP » en début d'année. Le public accompagné dans un logement, est constitué pour une bonne partie (environ 2/3) **des jeunes majeurs isolés entre 18 et 21 ans accomplis**. En effet, il n'est pas toujours évident de faire aboutir la candidature d'un jeune mineur, au vu de leur difficulté d'obtenir un revenu. Victime d'un jeu de « ping-pong » entre l'aide à la jeunesse et les CPAS, il faudra parfois attendre plusieurs mois et parfois leur passage à la majorité, avant qu'il puisse obtenir des moyens leur permettant de subvenir à leurs besoins. Toutefois, nous constatons des évolutions positives. En effet, une attention de plus en plus accrue est donnée à la problématique de la transition vers l'âge adulte est présente, tout autant au sein des services destinés aux vieux adolescents qu'aux jeunes adultes. Des collaborations inter et intra-sectorielles intéressantes sont expérimentées. Elles permettent de soutenir nombre important

jeunes dans ce moment de leur parcours. Toutefois, en mettant ces chiffres en résonance avec le tableau précédant, nous verrons également que seule une partie des jeunes dont la candidature a abouti ont pu être admis dans les hébergements KAP. En effet, le nombre de logements actuel ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes. L'accompagnement à l'autonomie que nous offrons demande également un temps de travail important. Une augmentation de la taille du projet nécessiterait également des ressources humaines supplémentaires. Nous avons proposé **877 rendez-vous aux jeunes présents dans les logements en 2023**. Les **thématiques abordées lors de ces rencontres sont très variées**. Cela va à des thématiques en lien avec **l'autonomie plus fonctionnelle** (occupation du logement, budget, administratif...) à des points en lien avec **l'autonomie plus globale** (santé et bien-être, réseau, formation et scolarité, projet de vie...).

Moi avant... Moi après...



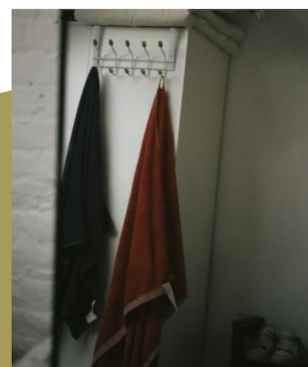
Crédit photo : Maria Baoli – projet « toi (t) la nuit »

Tableau 7 – Les logements mis à disposition des jeunes en 2023

Nous avons mis, grâce à notre partenariat avec différentes AIS, **22 logements à destinations des jeunes en 2023**. Ce logement, couplé à l'accompagnement, est un socle qui permet au jeune de se stabiliser mais est également, pour notre équipe, un outil pour permettre la prise d'autonomie. Nous disposons de **logement de transit** (convention de trois mois, renouvelable trois fois) et de quelques **logement « court-terme »** (bail court terme d'un an, renouvelable deux fois). Ces derniers visent à proposer aux jeunes, passés par le transit et encore en besoin d'accompagnement, une possibilité de stabiliser sur un temps plus long. A travers nos logements, nous développons des **dynamiques de rencontre et de solidarité**. Plusieurs de nos logements sont insérés à des projets d'habitats solidaire. Une dynamique collective spécifique est développée au sein du logement Léon (9 chambres dont 4 pour des jeunes et 5 pour des réfugiés politiques – collaboration avec Convivial et l'AIS LPT) et Industrie (8 appartements dont 2 pour des jeunes et plusieurs pour des personnes plus âgées – collaboration avec un Toit 2 Ages, Convivial et l'AIS la MAIS).

Nom du logement	Commune	Type de logement	AIS/gestionnaire locatif	Type de beaux	Année d'ouverture
KAP PARME 3	Saint-Gilles	Colocation	AIS de Saint-Gilles	Transit	2011
KAP PARME 4	Saint-Gilles	Colocation	AIS de Saint-Gilles	Transit	2011
KAP CRICKX 2	Saint-Gilles	Studio	Logement pour tous	Transit	2017
KAP CRICKX 3	Saint-Gilles	Studio	Logement pour tous	Court-terme	2017
KAP BERNARD	Saint-Gilles	Appartement - 1 chambre	Logement pour tous	Transit	2022
KAP VICTOIRE	Saint-Gilles	Appartement - 1 chambre	Logement pour tous	Transit	2014
KAP LEON 1	Ixelles	Kot- Logement solidaire	Logement pour tous	Transit	2014
KAP LEON 2	Ixelles	Kot- Logement solidaire	Logement pour tous	Transit	2014
KAP LEON 3	Ixelles	Kot- Logement solidaire	Logement pour tous	Transit	2014
KAP LEON 4	Ixelles	Kot- Logement solidaire	Logement pour tous	Transit	2014
KAP TRONE 2	Ixelles	Studio	Habitat et rénovation	Transit	2021
KAP TRONE 3	Ixelles	Appartement - 1 chambre	Habitat et rénovation	Transit	2022
KAP VENISE	Ixelles	Appartement - 1 chambre	Habitat et rénovation	Transit	2021
KAP BOONDAEL	Ixelles	Studio	Habitat et rénovation	Transit	2021

KAP GENERAL JACQUES	Ixelles	Studio	Habitat et rénovation	Transit	2021
KAP BRASSERIE	Ixelles	Appartement - 1 chambre	AIS AISAC	Transit	2022
KAP MERODE	Forest	Appartement - 1 chambre	AIS de Saint-Gilles	Court-terme	2017
KAP MONTENEGRO	Forest	Appartement - 1 chambre	Logement pour tous	Court-terme	2023
KAP BROGNIEZ	Anderlecht	Appartement - 1 chambre	Logement pour tous	Court-terme	2021
KAP DROIT	Anderlecht	Appartement - 1 chambre	Logement pour tous	Court-terme	2022
KAP INDUSTRIE 2	Molenbeek	Studio	La MAIS	Transit	2022
KAP INDUSTRIE 3	Molenbeek	Appartement - 1 chambre	La MAIS	Court-terme	2022



Intérieurs d'appartement

Crédit photo : Maria Baoli – projet « toi (t) la nuit »

1.4. Quatrième étape : le post-KAP – hébergement des jeunes passés par le logement de transit en 2023

Type de “solutions” trouvées	Nombre de jeunes
Vers un logement stable de type appartement ou kot	8
Vers une maison ou un centre d'accueil	1
Retour chez les parents ou un membre de la famille dans une situation stable	1
Retour chez les parents ou un membre de la famille dans une situation instable	2
Retour vers une situation instable – chez des amis ou en hôtel	2
Total	14

Nous tenons une attention particulière à sur les solutions de relogement après le passage par notre dispositif de logement de transit. Nous tentons au maximum que les bénéficiaires aillent vers un projet qui leur convient pour le futur. Cet aspect de notre travail est compliqué par la crise du logement que nous connaissons. Afin de poursuivre cet objectif, nous avons développé plusieurs outils (« guide logement », formation et soutien important autour de la recherche logement, projet de KAP court terme, liens spécifiques avec certains dispositif...) et avons envisagé, dans certains cas, une courte prolongation au-delà de la durée maximale d'un an dans le projet. Nous avons pu reloger une bonne partie des jeunes dans de bonnes conditions. Toutefois, quatre d'entre eux sont sortis de notre dispositif dans des conditions plus difficiles (deux retours en famille, un retour en errance, une jeune en maison d'accueil). A noter, que pour deux de ces jeunes, le départ du KAP vers ce type de solution était leur choix. Une fin de l'hébergement dans le dispositif KAP n'implique pas pour autant une fin de notre accompagnement. Une partie importante des jeunes sortis sollicitent encore régulièrement notre aide sur différentes thématiques (nouveau réseau, aide administrative, liens avec le propriétaire et le CPAS, espace d'écoute...). Après un temps plus ou moins long, le jeune, plus à l'aise par rapport aux différentes dimensions de l'autonomie, se sent prêt à voler de ailes et/ou de trouver un soutien auprès d'autres services. Nous gardons des liens informels avec une partie importante des bénéficiaires passés par notre dispositif mais n'avons pas de données objectives par rapport à leur trajectoire à long-terme.

Témoignage de Manon, 19 ans, et jeune maman depuis peu. « Depuis mon entrée au KAP, j'ai eu trois appartements. Le premier était un logement qui m'a permis d'apprendre à être autonome financièrement, administrativement et socialement aussi. Je revenais d'une année à être à gauche et à droite pour trouver où loger. Et là je me retrouvais avec un chez moi...Depuis longtemps...Au départ c'était pas facile. Je sollicitais en permanence des éducateurs pour tout et pour rien. Mais avec le temps j'ai pris confiance en mes choix et en moi, que j'avais perdu depuis longtemps. Mon deuxième logement a été un grand pas en avant. Mon ancien se trouvait au-dessus de leurs bureaux, facilitait le contact avec. Mais celui-ci était plus loin, du coup j'ai dû apprendre à me débrouiller un peu plus seul. Et cela s'est passé magnifiquement bien. J'y ai vécu mes premiers boulots et quasi toute ma grossesse. J'ai pris en maturité à une vitesse phénoménale. Je n'y suis restée qu'un an et demi (avec l'arrivée de ma princesse il fallait un peu plus que deux pièces). (...) J'ai pu avoir mon troisième appartement, dans lequel je me trouve actuellement avec ma fille depuis sa naissance. Celui-ci est plus grand avec une chambre que pour elle. On y vit très bien toutes les deux. Même si tout n'a pas été facile et que j'ai vécu les montagnes russes depuis le départ, malgré tout ça je peux dire que je suis une maman heureuse. Et c'est tout ce qui compte finalement. »

Partie deux – Le Travail Collectif et le Travail Communautaire

2.1. La Mise en Réseau Institutionnelle et associative

Afin prévenir des situations d'errance et de mieux répondre aux besoins des jeunes, nous tentons de créer des liens et partenariat au sein de différents secteurs. Nous citerons, sans être exhaustif, les secteurs de l'aide sociale générale (CPAS), du sans-abrisme, de l'aide à la jeunesse, le réseau néerlandophone et le secteur de la santé mentale.

2.1.1. Nos partenariats inter-sectoriels

L'aide à la jeunesse

Au sein de ce secteur, nous **collaborons avec de nombreux services issus du « mandaté » et du « non-mandaté »**. Ces différents partenaires nous relayent régulièrement des jeunes intéressés par le dispositif. Des **collaborations avec les services mandants** permettent également de donner accès à un revenu et par ricochet à un de nos logements et l'accompagnement spécifiques à l'autonomie à de jeunes mineurs. **Dans le « non mandaté », les AMO, les MADO'S ainsi que les centres de crises et AMO ouvertes 24h/24h** que sont « Abaka », « Sos Jeunes » et le « Point Jaune » sont des partenaires privilégiés.

Nous rencontrons également de nombreux services de l'aide à la jeunesse, principalement Wallons, souhaitant mettre en place des dispositifs similaires aux nôtres. Cette année, nous avons également mis en place **une formation autour de l'autonomie** à destination d'un groupe de jeune de la Cité Joyeuse.

L'aide sociale générale

Nous avons des liens avec un peu plus **d'une dizaine de CPAS Bruxellois**. Nous y avons des personnes relais pouvant faire le lien entre notre dispositif et leur institution. Ils peuvent également venir en soutien en cas de problème administratif autour des jeunes accompagnés au sein de nos logements. Les CPAS partenaires sont les suivants : Bruxelles, Schaerbeek, Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Anderlecht, Molenbeek, Jette, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe Saint-Lambert, Watermael-Boitsfort, Auderghem.

Constat : Afin de répondre à ces problématiques, il nous paraît nécessaire d'apporter une réponse globale, qui nécessite une approche préventive et intersectorielle. A ce titre nous collaborons avec de nombreux secteurs et services. Les CPAS sont un acteur central. Les collaborations avec les CPAS

bruxellois, mise en place dans le cadre du dispositif sont très riches. Des jeunes, en grande précarité, connus de ces services sont relayé vers notre dispositif et peuvent profiter de l'accompagnement spécifique à l'autonomie proposée par le CEMO. La collaboration avec les CPAS, soutenant les jeunes qui entrent dans une unité de logement, permet également, bien souvent de soutenir la prise d'autonomie du jeune et dans l'inscrire dans une trajectoire positive et durable. Toutefois, la collaboration avec les institutions publiques reste peu évidente. En effet, les difficultés d'organisation (turn-over important, surcharge de travail, absence du personnel, manque d'accessibilité et de souplesse...) peuvent rendre la collaboration compliquée.

Le secteur du sans-abrisme

Les **maisons d'accueil**, les **centre d'accueil d'urgence**, les **équipes de travailleurs de rue** nous envoient régulièrement des candidats. Un partenariat spécifique a également été développé avec **certaines structures dédiées au public plus jeunes** (Atome 18-24, Hit 18-24, accueil Montfort...). Une convention de partenariat a également été signée avec **Brus'help**, institution pouvant nous relayer des candidats. **Macadam**, dont nous faisons partie du conseil d'administration, est également un partenaire privilégié.

Constat : Nous avons pu être sensibilisé, en 2023, grâce à notre action commune avec l'asbl Macadam, à la situation de jeune, en situation de sans-abrisme et d'errance vivant dans des situations extrêmement précaires. Ces jeunes, aux besoins et parcours hétérogènes, n'ont pas de titre de séjour en Belgique, ne sont pris en charge que par peu de service et n'ont pas accès à un revenu et/ou à un logement. Il se précarisent rapidement et sont en risque d'être dans une errance au caractère structurel⁵.

Le secteur du logement

Nous collaborons **avec cinq AIS différentes**, qui mettent les logements à disposition des jeunes du projet (Logement Pour Tous, Habitat et Rénovation, AIS de Saint-Gilles, M.A.I.S, AISAC). En tant qu'AIPL nous participons régulièrement à des rencontres sectorielles, qui sont une occasion de faire réseau avec d'autres partenaires du secteur. Des liens étroits existent entre notre projet et des associations telles que **Capuche (fonds de garantie et mise en réseau)** et **Solidarité Logement**. Sur les questions d'accompagnement et d'éducation au logement nous collaborons régulièrement avec **les services d'écologie sociale « Habitat et Rénovation », le « CAFA » et « quartier Bonne-Vie »**.

⁵ Graas C. (2023), Comment les politiques publiques fabriquent des indésirables : la prise en charge des MENA de la gare du midi. *Pauvreté, numéro 41*



« Vue sur rue » depuis fenêtres des jeunes.

Crédit photo : Maria Baoli – projet « toi (t) la nuit »

Constats : La crise du logement est aiguë. Pour le public visé par notre dispositif, cumulant les stigmates et sujet à de la discrimination, l'accès à un logement de qualité, à un prix accessible est particulièrement compliqué. Cet aspect précarise globalement les jeunes (et leurs familles) et à une influence importante que le parcours et leur trajectoire. Nous constatons également un manque, criant en région bruxelloise, en matière de dispositifs d'accompagnement et d'hébergement adaptés à ce public.

Le réseau néerlandophone

Nous avons, ces dernières années, développés une meilleure connaissance du réseau néerlandophone. L'engagement de traileur.euse maîtrisant cette langue nous permettent d'accompagner plus facilement les jeunes domiciliés en périphérie dans leur rapport avec les administrations. Nous collaborons très régulièrement avec des **services telles que le JAC** autour de l'accompagnement de certains jeunes ou la mise en place de projets.

Le réseau en santé mentale

De nombreux liens ont été développés avec ce secteur, tout autant à travers l'accompagnement de certains jeunes que notre investissement dans des groupes de réflexion. Ces liens permettent tout autant de prévenir de manière plus pertinente les problématiques de santé mentale mais également de proposer un accompagnement plus adéquat des jeunes fragilisés.



Crédit photo : Patricia Willocq

Tatouage d'une jeune de 19 ans « Voce Provava veu valor » (« Vous Prouverez Votre Valeur ») .

« On remarque des cicatrices sur les bras, des tatouages, des brûlures, des rides prématurées. Derrière ces lectures épidermiques se cachent des histoires, des épisodes souvent tragiques, intenses. Mais aussi des exploits, une force et une audace qui s'opposent à cette vulnérabilité apparente. Le corps devient un livre de souvenirs, de faits inoubliables dont on ne veut (et dont on ne peut) s'échapper »
 (Maria Baoli, *Le Miroir*, édition Académia, p.100)

2.2. Nos Groupes de travail et engagement associatifs

Nous participons à **différents groupes de travail et interventions**:

- Participation à **deux groupes d'Intervision** et aux groupes de travail « **jeunes adultes** » et « **urgences et crises** » de **Ligue Bruxelloises de santé mentale**
- Groupe de préparation du **Forum de l'aide à la jeunesse** sur la question de la santé mentale - membre
- **Forum Bruxelles contre les inégalités** – « la fabriques des préventions » – forum Bruxelles contre les inégalités - membre
- Coalition bi-communautaire **A Way Home** – membre
- **Conseil de prévention de Bruxelles** – membre
- Groupe logement du dispositif **Macadam** – membre du groupe et animation

Exemple d'investissement dans un groupe de travail :Le groupe logement de Macadam s'est créé à la suite de la mise en place d'une permanence logement par le CEMO au sein du dispositif d'accueil de jour de Macadam. L'ensemble des jeunes qui se présentent chez Macadam sont en difficulté de logement. Les démarches pour débloquer un revenu et trouver un logement sont toutefois chronophages et énergivores. Ni le CEMO, ni Macadam ne

Ni le CEMO, ni Macadam ne pouvaient pas accompagner tous les jeunes qui venaient à la permanence et l'idée a été de voir à plusieurs comment on pouvait à plusieurs répondre aux besoins de ces jeunes. Il y a eu plusieurs réunions auxquelles une dizaine de services étaient présents. Pour une partie de ces services il était difficile de s'investir dans cet accompagnement chacun étant déjà très occupés dans la gestion de ses propres actions. Le groupe toutefois était intéressés pour continuer à réfléchir sur les constats de terrain ainsi que sur les articulations à mettre en place entre différents acteurs et secteurs. Un groupe de 6 associations (JAC, La rue, de broej, CEMO, Macadam, Capuche) membres de ce groupe ont décidés de se rassembler afin de mettre en place une formation autour du logement (recherche logement, entrée dans le logement, vivre dans son logement), à titre expérimental et pour une douzaine de jeunes. Ces trois modules de formations ont eu lieu en début du mois de mai 2023.

Nous participons à **différentes supervisions et interventions**

- Mise en place d'une **supervision d'équipe** avec Julie Vandervelden, psychologue clinicienne d'Impulsions asbl à raison d'une fois/6 semaines
- Intervention dans le cadre de la recherche action **JAVA (jeunes adultes, vieux adolescents) du CRESAM** (Centre de ressources en santé mentale) à raison de deux fois/an.
- Intervention en équipe CEMO à raison d'une fois/mois.

Nous sommes investis dans **les organes de fonctionnement de différentes associations** :

- Assemblée générale de **Capuche asbl** – membre
- Conseil d'administration du projet inter-sectoriel **Macadam** - Membre

2.3. Participations à des journées d'étude et des conférences :

En tant que participant :

Nous avons participé à plusieurs journées d'étude et Colloques en 2023, entre autre à « jeunes en errance » à HELDB (03/02), journée « Vers un équilibre vie professionnelle, vie privée apaisée » de la ligue des familles » (6/04), Séminaire « Kidlife » (20/04), Colloque « Le travail clinique au risque de l'urgence et de la crise » la ligue Bruxelloise de santé mentale d'Epsilon (16/06), Réforme de la procédure d'expulsion, Conférences « Réforme de la procédure d'expulsion en Région de Bruxelles-Capitale », « L'allocation Loyer », « La réforme du secteur des AIPL » par Bruxelles logement (à différentes dates), Forum Bruxellois de l'aide à la jeunesse et de la santé mentale (le 5/10)...

En tant qu'intervenant :

- 30/05/23 : Namur - L 'Ilon – « *Liens entre CPAS et Aide à la jeunesse* » - Fédération des CPAS – Union des villes et des Communes/Federation des CPAS Wallon.
- 1/09/23 : Bruxelles - ULB- « *Etat des Lieux de le psychiatrie de transition : 4 ans après ?* » – Chaire de Transition.
- 06/09/23: Wépion – La Marlagne – Conseil de prévention de Dinant - « *Transition Minorité-Majorité/Quelles Actions de prévention en particulier pour les jeunes vulnérables et leurs familles* » - Conseil de prévention de Dinant.
- 24/09/23 : Bruxelles – Ambassade d'Espagne - « *Inauguration expo le Miroir* » - Maria Baoli et l'ambassade d'Espagne.
- 14/12/23 : Bruxelles – Théâtre Marni – « *Jeunes vulnérables, Les Oublis du Logement* » - Solidarité Logement.

2.4. Notre plan de formation

Cinq thématiques sont au centre de notre plan de formation : l'accompagnement à la prise d'autonomie, travailler le collectif, l'approche interculturelle, l'accompagnement des jeunes mamans, le réseau familial. Nous avons en 2023, participé à différents modules autour de ces dernières.

2.5. Notre diagnostic social – Les jeunes et santé mentale

Au CEMO, et plus particulièrement au sein de notre dispositif KAP, nous avons pu observer, ces dernières années, que de nombreux jeunes, ayant connu l'errance voient leur santé physique et mentale se détériorer. Pour certains d'entre eux, en grande détresse psychologique, la situation à même « dérapés ». Plusieurs des jeunes que nous accompagnons dans l'acquisition d'autonomie, ont en effet, dû être redirigé vers des services spécialisés, voir des hôpitaux, afin de recevoir des soins spécifiques. Par le passé ce type de situation étaient plutôt inédites, elles sont aujourd'hui beaucoup plus régulières. A partir de cette observation, qui a été la base de ce diagnostic social, nous avons entrepris différentes démarches, allant de la lecture d'apports théoriques, à l'analyse approfondie de différentes situations et à la rencontre avec différents acteurs de terrain. De cette phase exploratoire différentes hypothèses ont pu émerger, et être testées par la mise en place de nouvelles analyses de nos pratiques. En parallèle, nous récolterons également le point de vue du public sur ces dernières, grâce à la mise en place d'un projet socio-artistique mené avec la photographe Maia Baoli (projets le Miroir et 'Toi(ts) la nuit'). Cette démarche aboutira à la mise en place d'un plan d'action visant concret à accompagner au mieux les jeunes que nous rencontrons autour de leurs difficultés spécifiques.

Constat : Globalement, nous souligneront l'importance de se centrer sur les liens sociaux afin de prévenir les situations de crise. Nous mettrons également en avant la souplesse nécessaire afin de travailler avec la singularité de chaque jeune et des parcours pouvant être en « dent de scie ». L'insuffisance de support et de soutien, que connaît la plupart des jeunes que nous accompagnons dans ce moment de ces transitions et changements sera également soulignée. Ce travail, nous a également permis de reconnaître nos limites de notre intervention et de notre dispositif et la nécessité de faire appel dans certains cas à des professionnels du soin thérapeutique. Plus globalement, Cette thématique générale est une porte d'entrée intéressante car elle questionne les liens entre l'individu et la société. Malgré la richesse qui continue d'être produite, les inégalités ne cessent d'augmenter, et cela n'est pas sans influence sur l'état de nos jeunes. Le lien fort qui existe entre l'environnement social et économique et les crises psychologiques a été peu relayé et perçue. Les inégalités économiques, le droit à chacun de disposer des ressources de base, les possibles basculements dans la pauvreté, les violences institutionnelles et sociales connues dès l'enfance par le public précaire, ne sont pas assez prise en compte. Aussi, nous le voyons concrètement dans notre dispositif, un revenu permettant d'assurer les besoins de base et la stabilité d'un logement, couplé à l'existence d'une communauté qui le transformera en foyer est bien souvent le gage d'une santé mentale correcte et un rempart contre les pathologies. Ces constats invitent à réinvestir dans les services sensés assurer « les bases » et plus particulièrement les secteurs de l'aide sociale générale et de l'aide à la jeunesse et de la petite enfance et rappelle également l'importance d'un accompagnement adapté lors de ces différentes phases de construction d'un adulte .



Crédit photo : Maria Baoli – projet « toi (t) la nuit »

⁶ A ce titre lire : L'impact socio-psychologique des inégalités économiques, Policy Brief, INES. <https://inesthinktank.be/limpact-socio-psychologique-des-inegalites-economiques/>

Le travail « Le Miroir » nous a montré que de nombreux jeunes, malgré leur âge continue d'avoir un doudou. Le plaid, synonyme de chaleur, a également une place importante dans le logement de nombreux locataires. La télévision, souvent allumée, permet également une présence dans le quotidien des jeunes.

2.6. Les activités collectives

L'affiliation est un pan important de l'autonomie qui se situe dans le rapport à soi, le rapport aux autres, à la communauté et plus largement à la cité. Nous avons constaté que les jeunes, une fois en autonomie, peuvent s'enfermer dans une sorte d'isolement social. A l'inverse, d'autres feront d'abord l'expérience d'un envahissement de leurs relations au sein de leur hébergement menant aux débordements et aux conséquences négatives. Partant du principe qu'il ne nous appartient pas que les jeunes hébergés au KAP deviennent les meilleurs amis du monde, nous avons souhaité développer des rencontres et de dialogue afin qu'ils puissent simplement se connaître, apprendre à s'interpeller adéquatement, à gérer certaines situations ensemble et à s'entraider. Différents moments de rencontre et de formation sont proposés aux jeunes du KAP. Des sorties et moments collectifs, des réunions des habitants sont proposés aux habitants de nos maisons. Des projets d'expression et de créativité sont également organisés. Nous continuons également à proposer différentes formations autour de l'habitat à nos locataires à travers un partenariat avec le CAFA, Habitat et Rénovation et la maison de quartier Bonnevie. A noter que cette année, nous avons menés une réflexion spécifique sur la participation des jeunes grâce à la collaboration avec Odile Dessailly, stagiaire en sociologie à L'ULB.

Poésie écrite par une jeune en mai 2023

*Je suis de mauvaise humeur
Privé de ma liberté
De ma moitié Privé
de mon monde*

*Privé de ma réalité
Une réalité qui m'a sauvé
Réalité qui m'a aidé à surmonter
Colère?*

*Sera !
Désire tout détruire Chaos
à la fois pour moi
et pour les autres*

*Il semble que rien ne me complète
C'est quoi ce bordel ?
Nausée, rage ! Haine ! Agonie
Toutes ces émotions mélangées comme une
étoile filante*

*Une nouvelle planète ?
Une nouvelle boîte de Pandore
Une Pandora qui libère mes 7 péchés capitaux*

*Mais ce qui domine le plus
c'est la colère
Colère de se sentir privé de tout
Révoltez-vous d'avoir à ressentir cela.*

*Je ne blâme pas les gens autour de moi
Mais je viens de me perdre
Je me sens sans lumière
sans direction.*

*Et surtout
je dois accepter et écouter les autres
Qui me disent la bonne façon de vivre
Coincé dans une réalité à laquelle je ne
correspond pas
Je me sens exclu
comme une pièce défectueuse*

*Si jamais je m'intègre
je ne me sens pas chez moi
Même si avec ma réalité virtuelle c'est aussi
éphémère
Je me sentais accueilli et complet
j'avais une direction
un but*

*Rêves, maintenant je me sens perdu, sans
lumière, vulnérable, rongé par les questions,
plongé
dans les ténèbres*

(...)

2.7. Les sorties et camps

Les sorties

L'équipe KAP organise une sortie bi-mensuelle à destination de l'ensemble des jeunes du projet. Parc de loisir, Musées, activités culturelles, activités sportives...Le choix de ces dernières est réalisée dans la mesure du possible avec les jeunes.



Crédit photo : Maria Baoli – projet « toi (t) la nuit »

Projet « Toi(ts) la Nuit - Photo prises par des jeunes, avec un appareil photo Jetable, lors de leurs déplacements dans la ville.

Les camps :

Deux mini-camps ont été organisés cette année :

Le premier camp avait pour thème « KAP Lanta » s'est réalisé à Beaumont du 29 février 2023 au 02 mars 2023.

Le second camp avait pour thème « Alternatives » s'est réalisé à Louvain-La-Neuve du 02 au 03 novembre 2023. Ce dernier a été financé grâce à un subside de l'action Vivre Ensemble.

2.8. Les ateliers et rencontres « en rue »

Régulièrement nous organisons **des ateliers cuisines collectifs et individuels** avec les jeunes présents dans nos logements. Des **ateliers autour des « droits et devoirs des locataires », du « bien habiter » et de la « recherche logement »** sont organisés régulièrement. Pour les logements du territoire d'Ixelles, ils ont été organisés le 29 mai et le 30 novembre en partenariat avec Habitat et Rénovation. Pour les logements situés à Anderlecht, Saint-Gilles, Forest et Molenbeek ils ont été organisés par un groupe de 6 associations sur trois matinées en mai 2023. Nous sommes également présents à raison d'une fois par mois, avec nos collègues « Hors les murs » **lors de la tonnelle du vendredi**. Cela nous permet de rencontrer les vieux ados et jeunes adultes dans un cadre ouvert.



Crédit photo : Patricia Willocq

2.9. Le projet « toi(ts) la nuit » :

Depuis 2021, le CEMO a entamé un travail avec la photographe Maria Baoli. A travers le projet *Toi(ts) la nuit*, l'artiste donne la parole à différents jeunes en rupture en logement autonome. À travers le projet artistique, né de la rencontre d'une artiste, d'une pratique et d'un groupe de pairs, le dispositif cherche à faire émerger le vécu et la parole des jeunes ayant connu une forme d'errance. Le projet est plus particulièrement centré sur l'expérience qu'ils vivent lors de cette première expérience dans un logement ainsi que sur les éléments qui les aident à se projeter positivement dans l'avenir. Il vise à sensibiliser et à interpeler les décideurs et le grand public aux réalités de ces jeunes, si souvent invisibilisées. Cette démarche, qui se clôturera en fin d'année 2024, est rendue possible grâce à l'aide de 1060CultureCultuur, de la Commune de Saint-Gilles, le CRESAM et CERA. Le projet sera exposé à plusieurs reprises (Ambassade d'Espagne en septembre 2023, Festival de Hyères en France en novembre 2023, maison de la culture et espace public Saint-Gillois en avril 2024, centre culturel de Namur en mai 2024...)





« Ils sont tous en transition, dans un entre-deux où les murs de leur appartement, agissent comme des miroirs qui leur permettent de réfléchir sur leur propre voyage, leur évolution, leurs pertes, leurs espoirs, leurs identités.

Dans ces espaces ils sont à l'abri d'un passé et d'un présent tumultueux et souvent dangereux. Ils peuvent être eux-mêmes, sans autre témoin que ceux qu'ils ont choisis. Cette maison leur offre une bulle d'intimité avec ses fenêtres ouvertes sur les rêves. Un lieu pour de nouvelles expériences de solitude et de réflexion. Leurs pensées et leurs sentiments au sein de ce logement sont reflétés dans les manuscrits, il est important de leur donner une voix, avec leurs mots, leur écriture »(Maria Baoli)

Nous voici arrivé au bout de ce rapport. Ces quelques pages vont ont permis de découvrir les actions que nous avons développé en 2023.

La première partie, intitulée « *le travail individuel* » à mis en avant plusieurs données statistiques. Le nombre de jeunes en situation d'errance et de ruptures que nous avons rencontrés, ainsi que la diversité de leurs profils ont été mis en avant. Le travail important de ré-affiliation de ces jeunes mis en plus par notre équipe a également été souligné. Ces éléments, ne sont pas uniquement là pour justifier l'existence de notre dispositif. Année après année, ils nous servent également à ré-ajuster notre projet, afin qu'il soit au plus proche des besoins et réalités.

Dans la seconde partie, intitulée « *le travail communautaire et collectif* » a montré l'importance que nous mettons dans le développement de réseau, que ce soit autour du projet mais aussi autour du jeune. Aussi, la participation et l'expression de la parole et du vécu sont des axes au centre de notre pratique. Ils ont été particulièrement développé cette année.

Ce regard dans le rétroviseur, laissera apparaître 2023, comme une année centrale. En effet, nous avons pu obtenir, après de longues démarches, une reconnaissance en tant que Projet Éducatif Particulier dans l'aide à la jeunesse. Cet agrément, qui vient compléter d'autres subsides, ne couvre pas l'ensemble de nos besoins. Toutefois, il a apporte une certaine stabilité à ce projet que nous développons avec beaucoup d'énergie depuis près de 15 ans.

Malgré cette bonne nouvelle, comme vous pourrez le lire, les défis sont nombreux!

Par delà les murs, était le titre de ce rapport. Le logement, que nous mettons à disposition, est un lieu où l'on peut exister physiquement mais également un espace mental. Les clefs que nous leur donnons grâce à ce projet, n'ouvrent pas uniquement la porte d'un logement. Elles laissent également accès à un espace où ils pourront (se) projeter différemment (dans) l'avenir.

Crise environnementale, sociale, géopolitique, énergétique...Le contexte, dans lesquels nous vivons, est loin d'être évident. Le manque de perspectives et de confiance dans le futur marque une partie croissante de la jeunesse. Dans des périodes de changements, qu'est le passage à l'âge adulte, où une série de points de repères sont bousculés, une partie des jeunes que nous connaissons risque de glisser et « perdre pied ». L'insuffisance de support et de soutien, dans ce moment de transition est régulièrement souligné par notre public. Accompagner au mieux ces transitions problématiques et éviter qu'elles ne le deviennent s'inscrit donc nécessairement dans une dynamique intersectorielle. Cette vision nous invitera tout autant à continuer à insister sur les mécanismes qui produisent ces ruptures. Les inégalités économiques, le droit à chacun de disposer des ressources de base, les possibles basculements dans la pauvreté, les violences institutionnelles et sociales connues dès l'enfance par le public précaire, ne sont pas assez pris en compte. Par ailleurs, nous continuerons à mettre de l'énergie dans le déploiement d'un réseau porteur et à aborder notre travail d'accompagnement de manière active et holistique, au croisement des dimensions individuelles, collectives et communautaire.

Résumé en Français

De nombreux « jeunes », lors de difficultés rencontrées en famille, voire de crise majeure, se retrouvent « à la rue » avec tous les risques que comporte une telle situation et les difficultés pour retrouver un toit, même provisoirement.

Notre projet d'accompagnement à l'autonomie est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (isolé et parent solo) et consiste, via un hébergement autonome et provisoire, à créer les conditions nécessaires à un accompagnement éducatif et psycho-social intensif. L'objectif est de permettre un travail global portant sur l'acquisition de compétences et la résolution des difficultés mais aussi de soutenir les perspectives d'avenir (situation familiale, scolarité, autonomie fonctionnelle, etc.).

Dans le cadre du KAP, le CEMO dispose d'une vingtaine d'unités d'hébergement situées sur différentes communes bruxelloises.

Le KAP vise un public assez large qui constitue l'ensemble des jeunes entre 16 et 25 ans, sans hébergement stable, et en rupture et/ou en crise avec le milieu de vie habituel. En 2023, 148 jeunes se sont présenté.e.s au CEMO afin d'y entamer une candidature. Ce chiffre représenterait une augmentation de 25 % par rapport à 2022 et est le plus important connus depuis la création du dispositif. Il nous permet de faire deux hypothèses. Premièrement, notre dispositif est mieux connu auprès des jeunes en ruptures/errances et les acteurs sociaux qui les soutiennent. Deuxièmement, le phénomène du sans-abrisme des jeunes à Bruxelles est en plein développement. Nous notons que nous continuons à toucher majoritairement des jeunes isolé.e.s entre 17 et 21 ans accomplis (89 % des jeunes), et une proportion supérieure de filles que de garçons (56 % de filles). La part des 22-25 ans, demandeur.euse.s d'entrer dans notre dispositif reste marginale. Quelques demandes de jeunes filles enceintes ou vivant avec un.e enfant arrivent également jusqu'à nous. La majorité des jeunes rencontré.e.s est issue de la région de Bruxelles-Capitale (78 %). Les jeunes viennent de toutes les communes, même si une part plus importante de ceux.celles-ci sont domicilié.e.s dans les communes du croissant pauvre de la ville. Toutefois, Le nombre de jeunes candidat.e.s domicilié.e.s en dehors de Bruxelles est en augmentation depuis quelques années. Les jeunes non-bruxellois.es qui s'adressent à notre service viennent pour une part de la région flamande, parlent pour la plupart le français et sont en errance à Bruxelles. Une autre part des jeunes, sont domiciliés en Wallonie et y vivent mais souhaitent pour différentes raisons s'installer à Bruxelles (errance dans la capitale, projet scolaire, fuite d'un environnement violent, tissu associatif plus développé que dans d'autres régions). Depuis quelques années, nous constatons une augmentation des demandes de mineur.e.s souhaitant intégrer notre dispositif . Une analyse des différents services et secteurs qui envoient les candidat.e.s montera également qu'une variété importante d'institutions continue de relayer des jeunes dans notre dispositif.

Le KAP se profile à l'intersection entre les secteurs jeunesse et les secteurs pour adultes et a des liens avec un nombre de services variés. Nous continuons de constater qu'une part importante des jeunes sont envoyé.e.s par l'aide à la jeunesse mandatée et non mandatée (prêt de 40% des jeunes). Nous notons également qu'une partie importante de notre public (environ 12 % en 2023) arrive à nous via le « bouche à oreille » et notamment via d'ancien.ne.s jeunes passé.e.s par le projet. Ne pouvant plus trouver d'aide dans leur entourage et chez leurs proches, en décrochage, souvent seul.e, ils.elles ne sont parfois accompagné.e.s par aucun service. Ils.Elles mettent clairement en avant la question du non-recours, auquel le KAP répond partiellement. Les secteurs du sans-abrisme, de la santé mentale, de la scolarité restent, quant à eux, des envoyeurs importants. En 2023, nous constatons une légère augmentation des jeunes envoyés par les CPAS Bruxellois (13% des jeunes). Ce chiffre reste toutefois inférieur à la période avant Covid nous invite à mieux se faire connaître auprès de ces institutions. Au total, 37 bénéficiaires (dont quatre enfants) ont été hébergé.e.s au sein du projet KAP en 2023. Nous avons connu seize entrées cette année, le reste des jeunes étant déjà présent dans le dispositif en début d'année. Les jeunes accompagné.e.s dans un logement sont en grande majorité des jeunes majeur.e.s isolé.e.s entre 18 et 21 ans accomplis, bien que le nombre de mineur.e.s ayant accès au dispositif est en augmentation (partenariat plus efficient avec l'aide à la jeunesse mandaté et certains CPAS). Nous tenons une attention particulière aux solutions de relogement après le passage par notre dispositif d'accompagnement.

Overzicht in het Nederlands

Het KAP-project (Kot Autonome Provisoire, NL: tijdelijk zelfstandig verblijf) – opgericht door vzw CEMO (Centre d'Éducation en Milieu Ouvert, NL: rechtstreeks toegankelijk opvoedingscentrum) – is een begeleidingsproject naar zelfstandigheid voor jongeren. In het kader hiervan worden verschillende transitwoningen ter beschikking gesteld van zwevende thuisloze jongeren tussen 16 en 25 jaar. Deze woningen, die verschillende vormen kunnen aannemen (Kot, studio, één kamer appartement), worden ter beschikking gesteld van de jongeren via een partnerschap met vijf sociale verhuurkantoren. Om jongeren aan te moedigen om zelfstandig te worden, biedt het KAP-project hen voortdurende ondersteuning op verschillende gebieden door middel van transitwoningen, voor een periode van drie maanden tot een jaar. Op verzoek van de jongere kunnen KAP-medewerkers werken aan aspecten die te maken hebben met functionele, relationele of algemene onafhankelijkheid. Wij ontwikkelen een efficiënt en duurzaam intersectoraal netwerk om deze jongeren zo goed mogelijk te ondersteunen. Naast het partnerschap met de huisvestingssector heeft de KAP veel banden kunnen smeden op allerlei gebieden (jeugdhulp, algemene sociale bijstand - OCMW, gezondheid, geestelijke gezondheid, opleiding, jeugd, cultuur, enz.). Naast individueel werk

zullen er verschillende activiteiten en collectieve projecten worden aangeboden aan de jongeren. Deze verschillende projecten geven jongeren inspraak en helpen om het grote publiek en de politieke wereld bewust te maken van de problematieken van dakloosheid en kwetsbare situaties van jongeren.

Het KAP richt zich op een breed publiek van jongeren tussen de 16 en 25 jaar die geen stabiele huisvesting hebben en in breuk en/of crisis met hun leefomgeving zijn. In 2023, hebben 148 jongeren de deur van het CEMO betreden om zich aan te melden voor het KAP-project. Dit cijfer betekent een stijging van 25% ten opzichte van 2022 en is het hoogst bekende cijfer sinds de invoering van het begeleidingsproject. Hiermee kunnen we twee hypothesen maken. Ten eerste dat het KAP-project beter bekend is tussen geïsoleerde jongeren en de sociale actoren die hen ondersteunen. Ten tweede, dat dakloosheid toeneemt bij jongeren in Brussel. We stellen vast dat we vooral geïsoleerde jongeren tussen 17 en 21 jaar oud blijven bereiken (89% van de jongeren), en een groter deel van meisjes dan van de jongens (56% van de meisjes). Het deel van 22- 25 jarigen dat zich aanmeldt voor ons begeleidingsproject blijft marginaal. We krijgen ook een paar verzoeken van meisjes die zwanger zijn of met een kind leven. De meerderheid van de jongeren die we ontmoeten komt uit het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (78%). De jongeren komen uit alle gemeenten, ook al is een groter deel van hen gedomicilieerd in de gemeenten in het arme deel van de stad. Het aantal jonge aanvragers die buiten Brussel gedomicilieerd zijn, is de laatste jaren echter toegenomen. De jongeren van buiten Brussel die naar onze dienst komen, komen meestal uit Vlaanderen (zij spreken Frans en zwerven rond in Brussel). Een ander deel van de jongeren komt van Wallonië, maar wil om verschillende redenen naar Brussel verhuizen (zwervend in de hoofdstad, schoolprojecten, ontsnappen aan een gewelddadige omgeving, omwille van een meer ontwikkeld gemeenschapsnetwerk dan in andere regio's). In de afgelopen jaren hebben we een toename gezien in het aantal aanvragen van minderjarigen die aan ons KAP-project willen deelnemen. Een analyse van de verschillende diensten en sectoren die kandidaten sturen, zal ook aantonen dat een grote verscheidenheid aan instellingen jongeren naar ons programma blijft doorverwijzen. Het KAP staat op het kruispunt tussen de jeugd- en volwassensector en heeft banden met een aantal verschillende diensten. We stellen nog steeds vast dat een aanzienlijk deel van de jongeren wordt gestuurd via gemandateerde en niet-gemandateerde jeugdhulp (bijna 40% van de jongeren). We merken ook op dat een groot deel van ons publiek (ongeveer 12% in 2023) naar ons toekomt via "mond-tot-mond", en in het bijzonder via voormalige jongeren die het project hebben meegemaakt. Omdat ze niet langer hulp kunnen vinden van hun naasten, vaak alleen zijn, worden ze soms niet begeleid door enige vorm van dienstverlening. Ze benadrukken de kwestie van niet-gebruik van sociale rechten, waarop het KAP een gedeeltelijk antwoord geeft. De daklozen sector, geestelijke gezondheidszorg en onderwijs blijven belangrijke afzenders. In 2023 zal er een

lichte stijging zijn van het aantal jongeren dat door de Brusselse OCMW's wordt doorverwezen (13% van de jongeren). In 2023 werden in totaal 37 begunstigden (waaronder vier kinderen) opgevangen binnen het KAP-project. We hadden dit jaar zestien nieuwe aanmeldingen, de rest van de jongeren deed al mee aan het KAP-project aan het begin van het jaar. De overgrote meerderheid van de jongeren die ondersteuning krijgen in huisvesting zijn alleenstaande jongvolwassenen tussen 18 en 21 jaar, hoewel het aantal minderjarigen dat toegang krijgt tot de regeling toeneemt (efficiënter partnerschap met de gemandateerde jeugdzorgautoriteit en bepaalde OCMW's). We besteden speciale aandacht aan herhuisvestingsoplossingen nadat de jongeren ons ondersteuningssysteem hebben doorlopen.

Avec le soutien de :

l'Aide à la Jeunesse

Action Vivre Ensemble

Arc En Ciel

la Commission Communautaire Commune (Cocom)

la Commission Communautaire Francophone (Cocof)

le Conseil de Prévention de l'aide à la jeunesse de Bruxelles

le CPAS de Saint-Gilles

la Fédération Wallonie-Bruxelles

la Fondation Roi Baudouin

